

L'accident s'est-il produit avec un véhicule ?
 Dans l'affirmative - Type, marque et numéro de plaque ?
 - Identité de l'assureur RC + n° du contrat ?

ATTENTION ! La présente déclaration ainsi que le certificat médical doivent nous être remis dûment complétés dans les HUIT jours qui suivent l'accident.

Protection de la vie privée

Le traitement des données à caractère personnel transmises aux AP et à leur intermédiaire peut s'effectuer dans le cadre du service à la clientèle, du traitement du risque et de la gestion des contrats et des sinistres. La loi accorde aux personnes que ces données concernent, un droit d'accès et de rectification. Tout renseignement complémentaire est disponible auprès de la Commission de la protection de la vie privée (loi du 8 décembre 1992).

Le soussigné **déclare** avoir donné tous les renseignements dont il a connaissance à propos de l'accident visé ci-dessus.

Etabli à (lieu), le (date) Signature du déclarant,

CERTIFICAT MEDICAL	
du Docteur	domicilié à
sur l'état de	blessé le (date)
1. Nature des lésions. Description détaillée de l'évolution des lésions depuis l'accident.	
2. La victime était-elle déjà atteinte de lésions ou de maladies qui ont aggravé les suites de l'accident? Lesquelles?	
3. Y a-t-il eu consultation d'un spécialiste? Lequel? Quelles ont été ses constatations?	
4. Indiquez : a) 1- si la victime est en incapacité totale de travail. 2 - si elle est autorisée à vaquer totalement ou partiellement à son activité habituelle. b) Quand l'incapacité de travail a-t-elle commencé? c) La durée probable de cette incapacité (le plus exactement possible). d) Si des suites graves sont à craindre pour l'avenir, p.ex. la mort ou une incapacité permanente. En quoi cette dernière consisterait-elle? e) La victime est-elle hospitalisée? Depuis quand?	a) 1. 2. b) c) d) e)
5. a) Quand a-t-on fait appel pour la première fois à l'intervention d'un médecin? b) Lequel?	a) b)
Fait et certifié exact à (lieu), le (date)	
Signature du médecin,	

RÉSERVÉ AU CONSEILLER DES AP :	RÉFÉRENCES DU CONSEILLER :
<input type="checkbox"/> Le certificat médical fait défaut. L'assuré dispose/ne dispose pas d'un questionnaire médical.	
<input type="checkbox"/> Autres remarques :	

L'assurance met toute sa vigilance à dépister les tentatives de fraude...  ...en revanche, vous qui êtes de bonne foi, vous pouvez compter sur nous.

Pour ne pas payer inutilement pour les autres, aidez-nous à prévenir les abus.